



# *Bien vivre à* **Saint-Julien-en-Born**

---

VIE MUNICIPALE

---

SERVICE PUBLIC

---

DÉCOUVERTE

# Sommaire



pages 4 à 15

## VIE MUNICIPALE

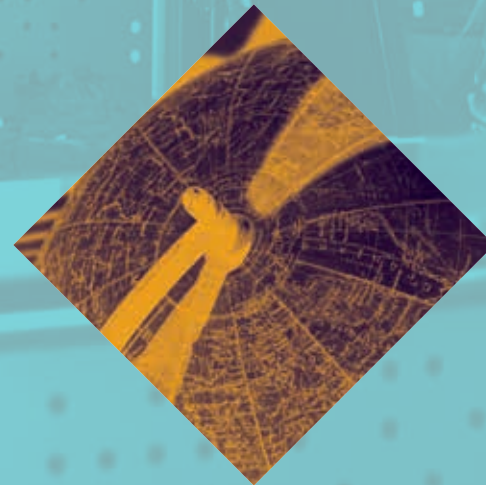
pages 16 à 23

## SERVICE PUBLIC



pages 24 à 37

## DÉCOUVERTE



Gilles Ducout

### ***Entre 2 vagues de COVID et l'instabilité observée en Europe... mais pas seulement, comment le Conseil municipal gère le quotidien ?***

Au moment où je rédige ces quelques lignes, je ne sais précisément où nous en serons de la prochaine vague pandémique ou des conflits planétaires. Pour autant, quelles que soient nos inquiétudes, il nous faut poursuivre notre chemin, individuellement, collectivement, positiver notre avenir et celui de nos enfants. Nous avons donc voté le 15 mars les comptes administratifs et soumis le 13 avril les budgets primitifs aux élus.

### ***Quels sont les différents budgets, les grandes orientations envisagées par le Conseil municipal ?***

Suivant le plan pluriannuel d'investissement établi jusqu'en 2026, nous devons prévoir la concrétisation de projets engagés en 2020 et 2021 qui n'ont pu être menés à bien, vu la situation que vous connaissez. Les budgets les plus significatifs concernent la commune, l'eau et l'assainissement, le camping de La Passerelle. Celui du C.C.A.S. a aussi été présenté au conseil d'administration gestionnaire.

***Concrètement : au-delà de ses actions quotidiennes, portage des repas à domicile, téléalarme, dossiers A.P.A. ..., quelles perspectives pour le CCAS ?***

Les membres du C.A. (6 membres de la société civile et 6 élus) ont souhaité lancer dès cette année l'étude de réalisation de 2 nouvelles unités de vie sur l'espace Nérée. Ce sont donc au total 6 logements adaptés attribués selon une charte spécifique qui seront à terme accessibles à nos aînés en cœur de village. Sujet important, aussi ! suite à quelques négociations avec les services de l'Etat, un Espace France Service basé à La Poste mobilisant 12 opérateurs historiques est aujourd'hui opérationnel et ouvert à tous. 2 agents dédiés assurent le relais avec nos concitoyens.

### ***Le camping, la commune ?***

Le camping de la Passerelle ne devrait pas subir de transformation notable. De petits travaux d'entretien et l'achat d'un groupe électrogène obligatoire pour maintenir son classement sont projetés.

A Contis, dans l'attente des résultats du diagnostic de notre plan plage et des ajustements à réaliser sur notre cœur de station, la 2ème tranche de travaux de voirie et réseaux, de la sortie du Pt Rose au parking rétro-littoral sera engagée dès septembre. L'espace ados et son mini « skate Park », après quelques tergiversations seront réhabilités et sécurisés sur le foncier existant.

La construction de la seule antenne de santé -nos pharmaciens locaux s'étant retirés du projet- va débuter après la

saïson estivale. La micro-crèche privée, la réhabilitation des bâtiments communaux rétrocédés à de jeunes locaux pour créer commerces et services s'inscrivent aussi sur cette temporalité.

Les travaux d'extension du cimetière et de reprise de la voûte fissurée à l'église sont programmés. Le remplacement par un éclairage moins énergivore de tous les luminaires à « boules » sur la commune est aussi budgété pour 2022. Le kiosque promis aux associations est d'ores et déjà disponible. Quant au futur lotissement de Mahiou, il se dessine toujours... Patience !

### ***Doit-on s'attendre à une hausse des impôts locaux pour assurer le financement de ces actions ?***

La taxe d'habitation est immuable jusqu'en 2023. Pour les taxes foncières, au vu des excédents budgétaires constatés sur l'année écoulée, nous ne modifions pas la part communale des taux. En revanche, malgré nos arguments, la situation financière de Côte Landes nature étant tout aussi favorable, la communauté de communes a souhaité majoritairement soutenir une augmentation des taux sur le foncier (et la C.F.E. des entreprises) dès 2022. Et si l'on ajoute l'accroissement des bases des valeurs locatives fixé à 3,4% par les services de l'Etat, le montant de l'impôt pour le contribuable juliennois ne sera pas neutre par rapport à l'année passée.





# La vie municipale



# FINANCES

*L'année 2021 a été une année d'études, de concertations, de recherche de financements. Peu de dépenses d'équipement ont été réalisées, mais cette année de transition a permis de planifier les travaux à venir et de renforcer les excédents de la commune dans le but d'autofinancer une grande partie des investissements à venir.*

Même si certains chantiers ont déjà commencé (Sécurisation du carrefour du Pont Rose, enfouissement de réseaux, éclairage du stade en leds...) et malgré l'inflation qui touche les matières premières et l'énergie, 2022 sera l'année du début de nombreuses réalisations, avec notamment la construction de l'Antenne de santé en cœur de bourg dès cet été, programme phare du mandat.

On pourra aussi constater le fleurissement des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux pour auto produire l'énergie que nous consommons. La voie verte sécurisée reliera le Pont Rose à l'entrée de Contis et toutes les bulles de l'éclairage public de la commune seront remplacées par des éclairages en leds, plus économes en énergie.

L'espace partagé du skate Park de Contis devrait être repensé avant de travailler au bourg sur un aménagement complet de la place du château d'eau avec pour objectif de créer un espace de vie, de mixité, avec des équipements sportifs et de détente.

Des travaux de sécurisation des voûtes de l'église et de la toiture seront entrepris, planifiés et étalés sur le reste du mandat, tout comme les lourds travaux sur le réseau d'assainissement qui ont fait l'objet d'études approfondies l'année dernière.

Un autre défi sera celui de préparer l'avenir en matière de personnels. De nombreux départs à la retraite sont prévus au cours de ce mandat, nous devons renouveler et renforcer les équipes pour que la qualité du service public reste identique, car c'est aussi grâce à ce personnel, investi dans ses missions, que notre commune fait partie des communes les plus remarquées et les plus prisées des Landes.

Nous sommes aussi mobilisés pour tenter, à notre niveau, d'agir contre la hausse des prix des logements sur notre commune et proposer un autre type d'habitat. Nous étudions la possibilité de créer un espace de vie pour quelques saisonniers de la station, mais qui pourra aussi servir aux formations ou aux apprentis et stagiaires

hors saison. Enfin un nouveau lotissement devrait voir le jour, avec une mixité des logements proposés. Ainsi, quelques terrains seront proposés à la vente à un tarif décent, mais il y aura aussi sur cet espace des logements sociaux et quelques maisons de villes communales qui pourront être louées ou vendues. 2 ou 3 logements supplémentaires seront aussi aménagés au-dessus de l'école.

Enfin, une ligne budgétaire est conservée pour montrer que la municipalité reste vigilante afin de maintenir un espace culturel sur la commune dans le cas -qui n'est pas d'actualité- d'une fermeture du cinéma.

**La situation financière saine de la commune permet d'envisager tout ce programme sans toucher aux taux de fiscalité communale cette année."**

## Détail des principales dépenses

*inscrites en dépenses d'équipement sur le budget 2022*

<b>ETUDES</b>	42 080,00 €
<b>SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES</b>	10 000,00 €
<b>ACQUISITIONS TERRAINS OU BÂTI</b>	617 422,00 €
<b>AMÉNAGEMENT CŒUR DE BOURG</b>	
Soldes travaux et honoraires	30 037,51 €
Aménagement place château d'eau	400 000,00 €
Subventions façades	26 509,02 €
Troquet à roulettes	22 924,00 €
Autres travaux	84 500,00 €
<b>CONTIS</b>	
Etude plan plage	30 000,00 €
Skate parc	180 000,00 €
Clôture et aménagement derrière local assos	15 000,00 €
Sanitaire plage	80 000,00 €
Logements des saisonniers	250 000,00 €
Pôle culturel	750 000,00 €
Pluvial	32 400,00 €
Aménagement entrée de Contis ph.1 et 2	1 036 100,00 €
Autres travaux	79 500,00 €
Espace sportif	
Réfection toiture atelier municipal	55 000,00 €
Eclairage fronton / stades / tennis	40 000,00 €
Abords fronton	10 000,00 €
Réfection d'un terrain de tennis	8 000,00 €
Autres travaux	18 500,00 €
<b>VOIRIE ET RÉSEAUX</b>	
CLN participation travaux voirie N-1	60 000,00 €
CLN participation voirie rue des cormorans	160 000,00 €
CLN participation enrobés rue de la jetée	12 000,00 €
Réfection de chemins	10 000,00 €
Sécurisation carrefour cimetière	50 000,00 €
Modification luminaires bulles	70 000,00 €
FDC SYDEC (enfouissement EP, réparations ...)	12 000,00 €
Eclairage route de lit	65 000,00 €
Enfouissement la lette	65 000,00 €
Divers voirie, réseau, pluvial, sécurité incendie	55 600,00 €

## BÂTIMENTS

Travaux église	17 500,00 €
Rénovation appartements dessus école	172 000,00 €
Aménagement salle ados	5 000,00 €
Cloisonnement hangar comité des fêtes	10 000,00 €
Autres travaux	92 700,00 €
Maison de la santé	
Etude et travaux	2 338 058,00 €

## CIMETIÈRE

Terrassement et agrandissement	82 680,00 €
--------------------------------	-------------

## MAIRIE / ECOLE

Travaux écoles	25 000,00 €
Photovoltaïque école / cantine	120 000,00 €
Mobilier mairie	6 000,00 €
Matériel écoles	15 000,00 €
Autres travaux	9 000,00 €

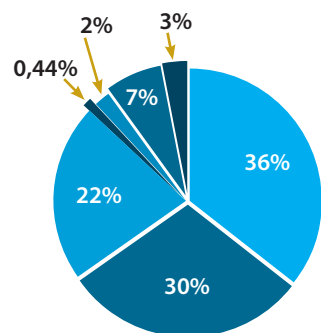
## MATÉRIELS

Nouveau CAN AM	16 000,00 €
Tracteur	70 000,00 €
4x4 garde champêtre	25 000,00 €
Serveur mairie	11 000,00 €
Copieur mairie	10 000,00 €
Tribunes amovibles	90 000,00 €
Matériel surveillance plage	5 000,00 €
Abri bus la Lette	5 000,00 €
Autres matériels	117 850,00 €

## DEPENSES D'EQUIPEMENT INSCRITES AU BP 2022

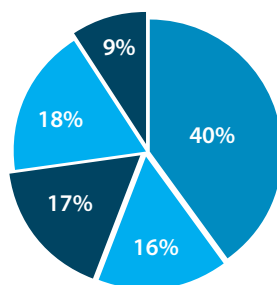
**7 620 360,53 €**

Dépenses de FONCTIONNEMENT équilibrées à 3.697.740 €



1 336 287 €	Virement prévu à la section d'investissement	Permet de couvrir le remboursement de la dette et d'autofinancer l'investissement
1 112 984 €	Charges de personnels	Masse salariale chargée et personnel extérieur
803 699 €	Charges de gestion courante	Electricité, Combustible, Alimentation, Carburant, fournitures, petits équipements, fournitures scolaires, entretien bâtiments et terrains, maintenances, assurances, locations, animations, télécommunications, abonnements, taxes foncières...
16 407 €	Intérêts d'emprunt	Intérêts des emprunts en cours
73 000 €	Amortissements	Provisions pour risques d'impayés et amortissements pour constater la dépréciation de la valeur des biens immobilisés
263 360 €	Autres dépenses	Contributions service incendie, conservatoire de musique, subventions aux associations, indemnités d'élus, charges exceptionnelles
92 003 €	Reversement de fiscalité	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales

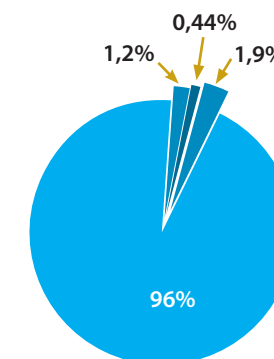
Recettes de FONCTIONNEMENT équilibrées à 3.697.740 €



1 495 677 €	Recettes fiscales et taxes	Taxes foncières, attributions de compensations communautaires (équilibre des transferts de charges et de ressources), droits de place et aire de camping-car, droits de mutation
599 001 €	Dotations	Dotations de l'Etat (DGF et DSR), dotations de compensation des exonérations nationales
625 799 €	Autres produits	Remboursements maladie personnels, loyer, bail emphytéotique camping des Dunes, excédent camping Passerelle
650 000 €	Excédent de fonctionnement 2021 reporté	Excédent de fonctionnement 2021 reporté sur le budget 2022
327 263 €	Produits des domaines	Ventes de bois, entrées phare, recettes cantine et centre de loisirs, mises à disposition de personnels

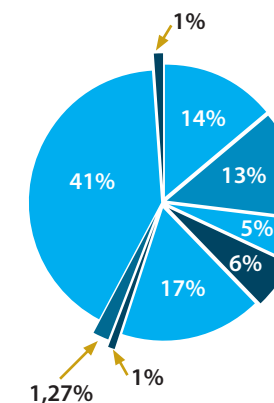
\* DGF : Dotation globale de fonctionnement - \* DSR : Dotation de solidarité rurale

Dépenses d'INVESTISSEMENT équilibrées à 7.898.001 €



7 620 361 €	Dépenses d'équipement	Détaillées par la suite par Opérations
92 640 €	Remboursement de l'emprunt	Remboursement annuel de la dette en capital
35 000 €	Autres dépenses	Dépenses de régularisation comptable
150 000 €	Autres opérations	Autres opérations d'ordre (non financières)

Recettes d'INVESTISSEMENT équilibrées à 7.898.001 €



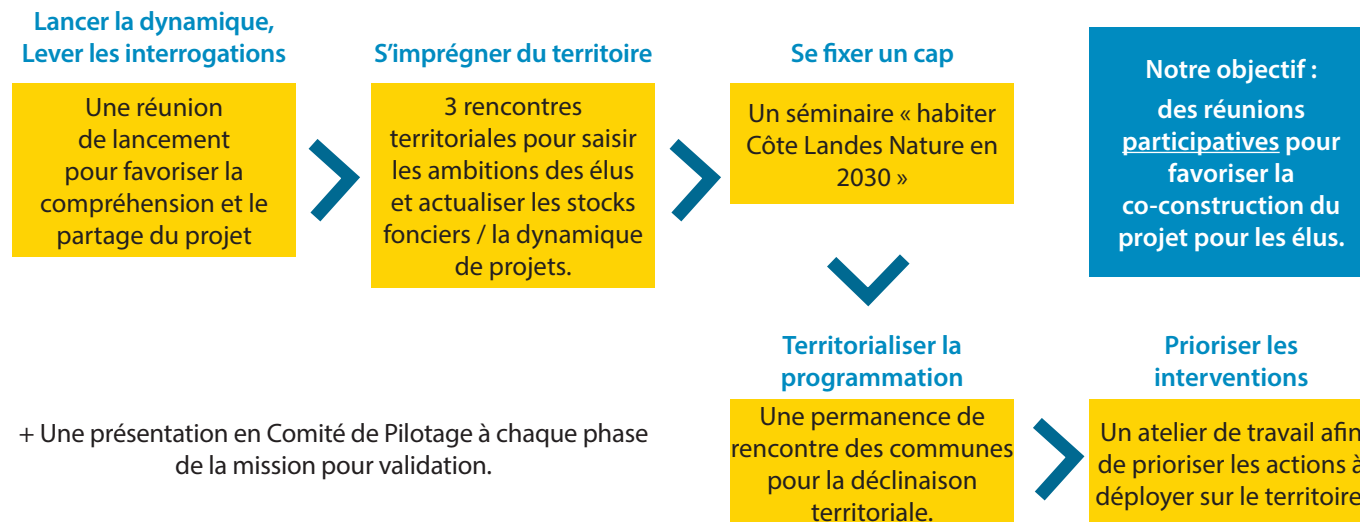
1 117 830 €	Affectation résultat de fonctionnement 2021	Affectation N-1 qui permet de couvrir le remboursement de la dette, d'autofinancer l'investissement et d'augmenter l'excédent d'investissement pour les investissements à venir
1 000 000 €	FCTVA	Fonds de compensation de TVA (dotation permettant à la collectivité de récupérer la TVA sur certaines dépenses d'équipement)
376 890 €	Emprunt inscrit	Emprunt inscrit mais qui ne sera réalisé qu'en cas de besoin ou en cas de remontée des taux prévisible
453 176 €	Subventions	Subventions (ne sont inscrites que celles ayant fait l'objet d'un arrêté d'attribution)
1 336 287 €	Virement prévu à la section d'investissement	Prévision d'affectation en 2023 pour couvrir le remboursement de la dette et d'autofinancer l'investissement
70 000 €	Amortissements	Amortissements pour constater la dépréciation de la valeur des biens immobilisés
100 000 €	Produits de cession	Vente de terrain, d'immeuble et reprises de véhicules
3 223 818 €	Excédent d'investissement reporté	Excédent d'investissement 2021 reporté sur le budget 2022
70 000 €	Taxe d'aménagement	Taxes d'aménagement perçues sur les nouvelles constructions

# PLUI ET PLH

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et le Programme Local de l'Habitat ont été engagés quasiment simultanément par la communauté de communes Côte Landes Nature. La phase 2 du PLUi va être bouclée avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Economie, habitat, déplacements et mobilités, équipements, services, environnement et consommations d'espace mobilisent actuellement élus et techniciens.

PHASE 1 >	PHASE 2 >	PHASE 3 >	PHASE 4 >	PHASE 5 >	PHASE 6 >
<b>Diagnostic et enjeux</b> Quel état des lieux exhaustif du territoire ? Quelles forces et faiblesses pour construire le projet de territoire ?	<b>Projet d'Aménagement et de Développement Durables</b> Quelles grandes orientations de développement du territoire pour les 10 à 12 prochaines années ?	<b>Traduction réglementaire</b> Où et comment protéger les espaces naturels et agricoles ? Où et comment construire ?	<b>Formalisation du futur PLUI</b> Assemblage et explication du projet de territoire	<b>Avis des Personnes Publiques Associées</b> Consultation officielle des partenaires publiques sur la cohérence du projet au regard des normes en vigueur	<b>Enquête Publique et approbation du PLUI</b> Consultation de la population avant réalisation des derniers ajustements du PLUI pour approbation finale

Le PLH n'est pas obligatoire pour les communautés de communes de moins de 30 000 habitants ; cependant, au vu entre autres de la raréfaction du foncier, des problématiques de maintien des jeunes sur le territoire, des aînés proches des services et des commerces, des difficultés d'hébergement des saisonniers, les maires réunis en conférence ont opté pour l'élaboration d'un programme applicable pour les 6 prochaines années.



# QUELQUES INFOS SUR LES TRAVAUX

## Contis

La modification de l'entrée de Contis s'est poursuivie avec l'installation de l'îlot central, du carrefour aménagé, du début de la voie verte, de la berlinoise en ossature bois, de l'éclairage public, de la signalisation au sol et la signalisation verticale.

Sur l'avenue de l'océan, depuis le carrefour de l'entrée de Contis au Pont rose jusqu'à l'intersection avec l'avenue du phare : l'aménagement est en phase d'étude.

A partir du 15 septembre, les travaux de modification des réseaux d'assainissement, l'eau potable, l'éclairage public, le réaménagement de la voie verte, de la chaussée, des places de stationnement, la mise en place des glissières de séparation, le renforcement de la signalisation débiteront pour une durée de 8 mois.



## Cimetière

1100 m<sup>2</sup> supplémentaires seront aménagés prochainement :

Les travaux de terrassement sont terminés, 45ml de clôture mixte bois sur muret prolongeront l'existante située route du tailleur et 93 ml de clôture panneaux béton fermeront la nouvelle extension. Le prolongement des accès intérieurs ainsi que les places de stationnement seront traités en seconde phase.

## Quelques investissements en matériel

- > Achat d'un nouveau tracteur adapté aux travaux de la commune et aux équipements existants (gyrobroyeur, broyeur d'accotement, remorques).
- > Remplacement du véhicule d'intervention des MNS par un nouveau CAN-AM aux caractéristiques identiques. Ce matériel sera mis à disposition du personnel de surveillance pour la saison estivale 2022.
- > Achat d'un nouveau véhicule Renault duster 4X4 pour le garde champêtre.



## REAMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DU CHÂTEAU D'EAU

Dans le centre bourg de Saint-Julien-en-Born se trouve un espace public nommé "place du château d'eau".

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une vaste plaine sur laquelle se trouve le château d'eau du village, géré par le Sydec et mis en valeur par des éclairages de couleurs et une peinture blanche fraîche.

En plus de cette imposante construction, la place accueille divers équipements de loisirs pour public de toutes générations tels que des pistes de pétanque, un city-stade, des jeux pour enfants sur une zone ensablée, une étendue de pelouse et un skate-park aux modules en bois vétustes.

L'emplacement de cette plaine en fait un lieu au potentiel de socialisation considérable.

Au cœur du bourg, entre la mairie, les écoles maternelle et primaire, la bibliothèque, la place du marché, la salle des fêtes, proche des commerces, des restaurants, de la halle et des parkings publics, la Plaine du Château d'Eau semble pourtant sous-exploitée.

Ressentie comme enclavée, cette place à laquelle tous les bâtiments tournent le dos et présentent leur espaces techniques manque notamment d'unicité dans son esthétique : traitement de sols différents, manque de repères spa-



tiaux d'axes et de centralité, d'éclairage bien conçu, de démarcation d'usages, etc...

Suite à ce constat, et dans le prolongement du grand projet de modernisation et d'embellissement du centre-bourg entrepris par la commune depuis le mandat précédent, cette dernière souhaite lancer une consultation pour réaménager la place du Château d'Eau.

L'objectif est de désenclaver cette place, la rendre plus praticable par un meilleur traitement du sol, de meilleurs

agrès et équipements, du mobilier urbain permettant aux usagers d'y rester, et de donner envie aux habitants et aux visiteurs de la pratiquer.

Le but final étant de créer plus de convivialité en encourageant les Juliennois à se retrouver dans le centre-bourg au rythme de la marche, du vélo, de la roulette, de la boule ou du ballon.

La réflexion est lancée, même les jeunes de l'espace ado ont planché sur le projet !

## UN BOWL À CONTIS

Le projet de rénovation du mini skate-park de Contis a bien avancé ! Cet hiver, les élus ont consulté les skateurs locaux pour affiner le projet avec l'entreprise maître d'œuvre de l'opération.

Concrètement, le skate-park relouqué prendra la forme d'un bowl dans lequel les pratiquants se succéderont à tour de rôle pour glisser sans interruption en effectuant de belles courbes.

Autour de ce bowl, afin de permettre à plusieurs riders de pratiquer le site en même temps, divers agrès d'inspiration urbaine (emmarchement, main courante, banc) seront à disposition pour effectuer des figures (tricks) et glissades (slides).

Suite à cette consultation, les élus ont échangé avec le voisinage direct de la parcelle afin de prendre en compte et corriger les nuisances sonores liées à la pratique.

Afin de réduire le bruit de ce site, le projet de rénovation prévoit sur le seul site existant : des courbes de béton peu bruyantes, à la place des modules bois préfabriqués en bois et métal ayant un effet de caisse de résonance.

Un bowl encaissé au lieu des prises d'élan en hauteur qui pouvaient entraîner une forte diffusion du son.

un mur anti-son de meilleure qualité le long de la limite parcellaire avec les voisins proches.



Le nouveau skate-park miniature de Contis sortira de terre en 2022, pour le plus grand plaisir des riders débutants ou perfectionnés.

### Un bowl, quezaco ?

Il faut savoir que le skate, ainsi que le Bowl, sont nés le long des côtes californiennes, à la fin des années 50, quand les surfeurs ont voulu retrouver la sensation du surf alors qu'il n'y avait pas de houle. À cette même période, les propriétaires de piscines en Californie ont été obligés de les vider pour aider à l'irrigation des plantations suite à une grande période de sécheresse. Les surfeurs ont donc imaginé une planche sur des roues et ont essayé de rouler dans ces fameuses piscines vides. Les bowls et le skate sont alors nés ! Depuis, la création des bowls artificiels, c'est devenu une discipline à part entière.

### REGLES DE BONNE PRATIQUE EN BOWL

- > S'élaner du haut du bowl (dropper).
- > Apprendre les lignes les plus faciles en regardant les skaters les plus expérimentés.
- > Essayer de prendre et garder de la vitesse.
- > Faire attention à l'autre en restant attentif et respectueux.
- > Conserver le lieu propre.
- > Éviter la pratique à plus de 2 pour limiter les risques.
- > Prendre un maximum de plaisir !

## DU CÔTÉ DES ADOS

Peut-être vous êtes-vous promenés sur la place du château d'eau ? Alors vous avez pu découvrir la fresque que les ados de Saint Julien ont réalisée pendant les vacances de février. Avec l'aide de Sonia, graffeuse professionnelle, ils ont décoré le préau qui jouxte leur salle. Des vocations artistiques se sont révélées !... Nous leur disons merci pour cette belle réalisation car ils y ont mis tout leur enthousiasme et toute leur application.



tiel. L'augmentation de la fréquentation ainsi que la fidélité des premiers participants sont des marqueurs qui ne trompent pas. Grâce à leur dynamisme et leur investissement ils en font un réel lieu de vie et nous souhaitons qu'avec l'aide des animateurs ils se l'approprient pleinement.

La mise en œuvre de cet espace a été confiée à l'association Familles Rurales qui s'est, elle aussi beaucoup investie. En étroite collaboration avec notre équipe municipale elle se prépare à déposer une demande d'agrément auprès de la DDCSPP (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) afin de pouvoir ouvrir 3 semaines cet été et deux semaines aux prochaines vacances de Toussaint.

A tous les ados, collégiens ou lycéens, qui souhaiteraient rejoindre le groupe vous pouvez vous renseigner auprès de Familles Rurales ou à la mairie de St-Julien.

### L'espace ados ? C'est parti !

Les trois semaines d'expérimentation réalisées en octobre, février et avril laissent présager un bel avenir pour cette structure qui n'en est qu'à ses balbutiements.

Nous nous réjouissons de constater que l'espace ados fait l'unanimité parmi les jeunes qui l'occupent. Ils ont plaisir à s'y retrouver et c'est essen-

### Contact

Familles Rurales 05 58 57 10 93  
@famillesrurales40@orange.fr

Mylène Aubin 06 41 46 20 34  
@mylene.aubin@saint-julien-en-born.fr

## DU NOUVEAU DANS NOS ASSIETTES !



En janvier 2022, le service de restauration scolaire a changé de prestataire pour la livraison des denrées alimentaires. Le précédent contrat était arrivé à échéance et, comme la loi l'impose, un nouveau marché public a été lancé.

C'est la société AGAP'Pro implantée en région bordelaise qui a été retenue. Le principe de confection des repas n'a pas été modifié : les menus sont élaborés par une diététicienne sur des cycles de quatre semaines en respectant les objectifs nutritionnels des différentes tranches d'âge que notre cantine nourrit. Les denrées brutes sont ensuite travaillées par nos deux cuisinières et les repas servis aux enfants des écoles et personnes âgées bénéficiant du service de portage à domicile.

Une attention particulière, cela va sans dire, a été portée sur le respect de la loi Egalim (promulguée en 2018 et complétée par la loi climat et Résilience d'août 2021) qui, en plus d'un repas ovo-lacto végétarien hebdomadaire, impose l'utilisation de 50% de produits durables dont 20% issus de l'agriculture biologique. Le prestataire est engagé dans le respect de ces prescriptions.

En ce qui concerne l'approvisionnement, les circuits courts sont privilégiés avec des fournisseurs et producteurs locaux et/ou régionaux pour les fruits, légumes, la viande, la volaille fraîche et les œufs. Cette action de proximité doit permettre de limiter l'impact environnemental lié à la production et au transport des denrées.

Un accent est également mis, dans notre service de restauration collective sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ainsi, les différentes mesures du Programme National pour l'Alimentation qui incluent également l'interdiction des plastiques à usage unique sont mises en application. Le prestataire est aussi adhérent de l'association Bleu Blanc Cœur qui œuvre pour un modèle agricole plus durable.



<https://agriculture.gouv.fr/la-loi-agriculture-et-alimentation>

## RISQUES D'INCENDIES

Les prévisionnistes météorologiques nous prévoient un été chaud et sec, il faut en tenir compte au cas où ils ne se tromperaient pas.

Chacun a des droits, mais surtout des devoirs. L'obligation de débroussaillage est permanente car l'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêts.

### Pourquoi débroussailler ?

Pour éviter les départs de feu et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité.

Pour réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments.

Pour faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

### Comment débroussailler ?

Dans les Landes de Gascogne, nous avons des dispositions particulières par rapport au reste de la France.

Pour les terrains bâtis situés à moins de 200 mètres des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique à 50 mètres aux abords des constructions quelle qu'elles soient et 10 mètres de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

Les voies d'accès aux constructions doivent être d'une largeur minimale de 4 mètres. Toute végétation doit être supprimée sur une hauteur de 4 mètres et sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre de

ces voies. Les arbres doivent être à une distance minimale de 3 mètres des constructions et l'élagage des arbres doit maintenir les premières branches à une hauteur minimale de 2,5 mètres du sol.

### Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage incombe au propriétaire ou son ayant droit des parcelles bâties.

En zone urbaine (zone U ou AU dans le PLU), l'obligation de débroussaillage porte sur la totalité des parcelles bâties ou non.

Hors zone urbaine, l'obligation incombe au propriétaire (ou son ayant droit) de la construction (dans un rayon de 50m + 10m de part et d'autre des voies privées d'accès), sans tenir compte des limites de propriété.

Le débroussaillage doit être effectué, y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer. Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut donner lieu à une amende pouvant aller jusqu'à 30€ par m<sup>2</sup>.

### Quand débroussailler ?

La meilleure période est juste avant la reprise de la végétation, durant les mois de février et mars et lorsque le niveau de vigilance est de faible à moyen. Cette opération doit être renouvelée et adaptée selon la croissance des végétaux.



## LE CINÉMA ET NOUS



*Lieu devenu identitaire de notre station de Contis, le cinéma est souvent au centre de questionnements, parfois de rumeurs et il est peut-être bon de rappeler quel est et a été l'engagement municipal à cet égard.*

Il ne fait aucun doute dans la tête des élus que la pérennité du lieu est essentielle pour la vie du village. Les municipalités successives ont toujours soutenu, par voie de subvention, l'association exploitante du cinéma ainsi que le festival. En août 2020, lorsque Betty Berr a annoncé vouloir vendre le cinéma (murs et fonds de commerce), en priorité à la Commune, le conseil municipal s'est unanimement positionné pour donner suite à cette offre. Assistés d'acteurs départementaux et associatifs experts dans le domaine du

7<sup>e</sup> art, nous avons fait procéder à une étude de marché cinématographique par Hexacom, cabinet de conseil cinéma et audiovisuel pour disposer des éléments nécessaires à une prise de décision car aucun des élus n'est expert en marché cinématographique. Les conclusions furent surprenantes : le scénario le plus rentable pour l'investissement à réaliser étant la construction d'un cinéma à Saint-Julien, au cœur du village. C'était un avis circonstancié, pas une injonction. L'ADRC (Association pour le Développement Régional du Cinéma) a ensuite dépêché, à notre demande, un architecte pour nous aider à déterminer si, sur le lieu actuel du cinéma, il était plus opportun de rénover ou de reconstruire et quels seraient les coûts afférents. Enfin, un expert de France Domaines a estimé la valeur du bien, comme la loi nous l'impose pour toute acquisition supérieure à 180.000

euros. Toutes ces étapes franchies et cela sur un peu moins d'un an, une offre pouvait être formulée. Le décès de Betty survenu en septembre 2021 a donné un coup d'arrêt brutal empli de tristesse à nos échanges. L'offre a été transmise quelques semaines plus tard à Rainer qui a fait savoir qu'il entendait reprendre l'exploitation du cinéma ; c'est avec satisfaction que nous avons vu les portes de la salle se rouvrir et le projecteur se rallumer.

### RAPPEL CONCERNANT LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Les appareils à moteur sont autorisés aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables :** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

**Les samedis :** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

**Les dimanches et jours fériés :** de 10h00 à 12h00



## EVALUATION ET REVISION DU PLAN PLAGE

Un bureau d'études a été recruté pour une évaluation et une révision du plan plage de 2012. Cette première phase sera suivie par une proposition d'adaptation du programme « plan plage » aux enjeux actuels en terme de modes de déplacement, de stationnement, d'aménagement paysager, ... Il s'agit

de privilégier l'attractivité de la station sur les ailes de saison et non pas de saturer Contis en juillet /août.

Le cabinet El Paysages (basé à Luglon) collectera les données nécessaires à ce projet auprès des institutions mais aussi des Juliennois. En effet, une « table longue » où chacun a pu participer et

apporter ses réflexions et suggestions a été organisée au printemps. Des entretiens individuels avec des acteurs locaux du développement économique de Contis seront organisés avant une réunion publique.

La synthèse sera remise aux élus à l'automne.







**Service public**





## COORDONNEES HORAIRES ET PERMANENCES

France SERVICES LA POSTE Route des Lacs 40170 SAINT-JULIEN-EN-BORN

📞 Renseignements et Prise de RDV : 05 58 35 27 82

@ saint-julien-en-born@france-services.gouv.fr

### Jours d'ouverture au public

mardi 9h30-12h / 13h30-17h • mercredi 9h-12h / 13h30-17h

jeudi 9h-12h • vendredi 9h30-12h / 13h30-17h • samedi 9h-12h

Partenaires	Permanences	Contacts
CPAM	Sur RDV Conseillers France Services du mardi au samedi	36 46 RDV en ligne sur ameli.fr
CAF	Sur RDV Conseillers France Services du mardi au samedi	32 30 RDV en ligne sur caf.fr
CARSAT Retraite CARSAT Social	Sur RDV Conseillers France Services du mardi au samedi	39 60 36 46
CDAD	Sur RDV Conseillers France Services du mardi au samedi	30 39 05 58 06 94 93
CIDFF	Sur RDV Conseillers France Services du mardi au samedi	05 58 91 57 51
ANTS	Sur RDV Conseillers France Services du mardi au samedi	34 00 05 58 35 27 82
POLE EMPLOI	Sur RDV Conseillers France Services du mardi au samedi	39 49
MISSION LOCALE:	Sur RDV Conseillers France Services du mardi au samedi	05 58 90 93 93
MSA	Sur RDV Conseillers France Services du mardi au samedi	05 58 35 27 82
ADIL	Sur RDV 3 <sup>e</sup> jeudi du mois le matin des mois pairs	05 58 91 00 11 05 58 35 27 82
DGFIP IMPOTS	Sur RDV 1 <sup>er</sup> mardi matin du mois	0 809 401 401 05 58 35 27 82
Conseiller Numérique	Avec ou sans RDV Office de Tourisme Saint-Julien-en-Born	06 75 96 08 82 conseiller-numerique@cc-cln.fr

*Le centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) met en œuvre la politique d'action sociale de la municipalité. Il contribue ainsi à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes.*

Dans le cadre de ses missions le CCAS, sur un budget qui lui est propre et en liaison étroite avec les institutions publiques vient en aide aux habitants de la commune, qu'ils soient seuls, en famille, jeunes, âgés, handicapés ou en difficulté.

### Quelques missions du CCAS

- > Distribution de repas à domicile (6 repas par semaine livrés du lundi au vendredi)
- > Aide au financement des téléalarmes
- > Unités de vie (résidence Nérée)
- > Fourniture de bons alimentaires d'urgence (en lien avec les services sociaux)
- > Fourniture de bons de chauffage (sous réserve d'éligibilité)
- > Aide à la constitution de dossiers de demande d'Aide Pour l'Autonomie
- > Accompagnement dans l'instruction administrative des démarches auprès des organismes compétents en matière de logement, d'aide sociale etc.
- > Repas annuel pour les plus de 72 ans
- > Distribution annuelle de colis pour les plus de 80 ans

Le CCAS est animé par un Conseil d'Administration présidé par le Maire et composé de 12 membres associant en nombre égal des élus au Conseil Municipal et des représentants d'associations œuvrant dans le domaine de l'aide ou l'animation sociales :

*Valérie Moresmau*

*Laurie Bayle*

*Nadine Lartigue*

*Jacques Maubourguet*

*Hélène Mora*

*Christian Vignes*

*Marie-Claude Autefage.*

*Christine Denibaud*

*Laurence Malatray*

*Bernard Mazière*

*Françoise Sourgens*

*Isabelle Zarzuelo*



05 58 42 80 08



mairie@saint-julien-en-born.fr



*Le CIAS Côte Landes Nature, créée en 2013, couvre les 10 communes du territoire. Il dispose d'un agrément qualité pour offrir à ses usagers un service compétent et professionnel en matière d'aide sociale.*

Les prestations permettent de préserver, dans les meilleures conditions possibles, le maintien des personnes âgées et/ou handicapées sur leur lieu de vie et a pour objectif la préservation, la restauration et la stimulation à l'autonomie des bénéficiaires.

### Les Aides à Domicile assurent cinq types d'intervention :

#### L'aide à domicile est chargée de :

- > Entretien courant du logement, du linge.
- > Aide à la toilette, à l'habillage ou déshabillage.
- > Aide à la prise des repas.
- > Éveil de la personne dans le respect de ses choix et de ses goûts.
- > Animation (promenade, jeux, lecture...).
- > Aide aux courses dans les commerces les plus proches (Seule ou accompagnée par le bénéficiaire).

En fonction de vos besoins et de votre prise en charge, ainsi que des possibilités du service, le C.I.A.S organise avec vous un planning d'intervention au mois.

**CIAS Côte Landes Nature**

**272 Avenue Jean-Noël Serret - 40260 Castets**



05 58 55 08 75

*Astreinte week-end :*

06 66 57 69 00



cias@cc-cln.fr

# ACTUS CÔTE LANDES NATURE

## ECO DES PINS

Une journée sur la transition écologique est organisée par la Communauté de communes le dimanche 3 juillet à Vielle-Saint-Girons, de 10h à 23h.

Baptisé l'Eco Des Pins, cet événement se veut festif, convivial, familial, et bien sûr éco-responsable. Au programme : des animations et jeux pour les petits et les grands, des expositions, un éco-village, des concerts, du théâtre de rue et bien sûr de quoi se restaurer le midi et le soir. Véritable temps de partage intergénérationnel, cette journée est également l'occasion de valoriser les acteurs du territoire engagés dans une démarche durable.

Pour plus d'informations  
et pour prendre rendez-vous

*Contactez*

Florian

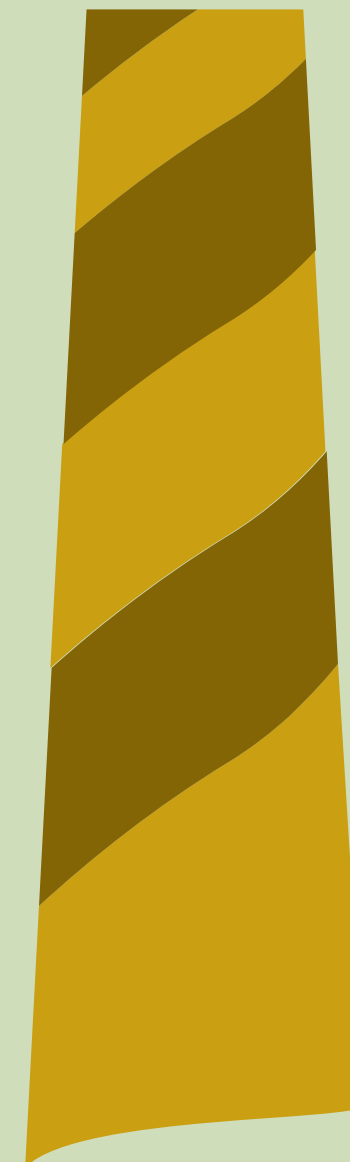
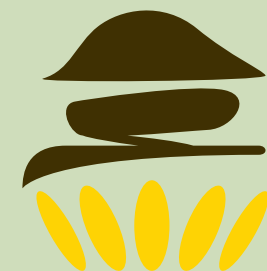
📞 06 75 96 08 82

@ conseiller-numerique@cc-cln.fr



## LANCEMENT SITE INTERNET

Côte Landes Nature fait peau neuve, après sa refonte du logo et de sa charte graphique, c'est le tour de sa refonte web. Le service communication de Côte Landes Nature s'est associé aux 10 communes pour créer un portail communautaire permettant de relier étroitement les 11 sites internet institutionnels. L'ALPI a été mandatée pour réaliser cette refonte. Le lancement de ces sites se fera au mois de mai 2022.





## NOS SERVICES PUBLICS

### Secrétariat de la mairie

Accueil du public du lundi au vendredi 9h-12h – 14h-17h

☎ 05 58 42 80 08

### La bibliothèque

Mardi, jeudi et vendredi

16h30 - 18h30

Mercredi

10h-12h30 – 14h-17h

Samedi 9h-12h

### La déchetterie

Du lundi au samedi

8h-12h – 13h30-18h

### La Poste

Du mardi au vendredi

9h-12h – 13h30-17h

samedi 9h-12h30

### Gendarmerie de Lit-et-Mixe

☎ 05 58 42 48 30

Accueil du public

Mercredi et Jeudi

8h-12h – 14h-18h

Jours fériés 9h-12h – 15h-18h

### Restos du cœur

☎ 05 40 77 23 12

Cabinet médical ☎ 05 58 42 80 48

Cabinet dentaire ☎ 05 58 42 80 14

Pharmacie ☎ 05 58 42 80 82

SAMU ☎ 15

Police secours ☎ 17

Pompiers ☎ 18

Enfance maltraitée ☎ 119

Violence femme info ☎ 3919

Urgence mairie ☎ 06 72 59 83 96

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**CÔTE LANDES NATURE**  
communauté de communes  
Territoire d'équilibres

**PARTICULIERS**

Votre projet de  
**RENOVATION ÉNERGETIQUE**

**CONSEILS GRATUITS & NEUTRES**  
POUR  
- vos travaux  
- l'analyse de vos devis  
- vos aides financières

**Contactez UN CONSEILLER ENERGIE**  
☎ 05 58 74 12 56  
✉ faire.landes@solihha.fr

**Rencontrez UN CONSEILLER ENERGIE**  
📅 Le 3<sup>e</sup> mercredi du mois  
📍 A Castets au siège de la Communauté de communes  
Sur RDV : 05 58 74 12 56

Logos: République Française, Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, ADRE, FAIRE, SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

### Faire des économies d'énergie et gagner en confort, oui mais comment ?

Il est très compliqué actuellement de démêler le vrai du faux concernant les travaux de rénovation énergétique de son logement. Isoler mes combles ? Changer ma chaudière ? Quelles sont les aides financières disponibles et suis-je éligible ? Les questions sont nombreuses, et le démarchage parfois agressif de certaines entreprises n'encourage pas les particuliers à engager des travaux sereinement.

### Bénéficiaire de conseils neutres et gratuits

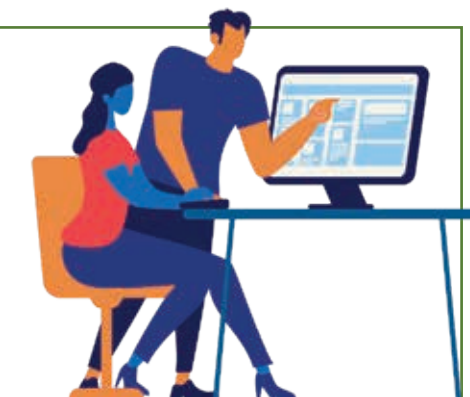
Pour mieux accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation, Côte Landes Nature intègre un service d'accompagnement officiel, appelé « Plateforme de rénovation énergétique », porté par l'association Soliha. Cette plateforme met en lien direct les particuliers avec des experts thermiciens, et leur permet d'obtenir des conseils personnalisés sur leur projet et d'être accompagnés techniquement (isolation, systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, production d'énergie renouvelable, etc.) et financièrement (analyse de la réglementation, des aides financières adaptées). Ces conseils sont gratuits, indépendants et personnalisés. Il suffit de contacter un conseiller.

Des permanences sont organisées également tous les 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois à Castets, les particuliers peuvent rencontrer un conseiller et échanger plus en détail sur leurs projets.

☎ 05 58 74 12 56

@ faire.landes@solihha.fr

## CONSEILLER NUMÉRIQUE



### Un conseiller numérique à votre disposition !

Depuis le 16 février 2022, Florian Quentin, conseiller numérique à Côte Landes Nature, propose des permanences individuelles et collectives.

### Ses missions

Prise en main d'un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone) :

- > gérer sa messagerie électronique (envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion des emails),
- > navigation sur internet,
- > comment faire une recherche sur internet,
- > créer et gérer ses contenus numériques
- > découvrir les applications de communication (Skype, WhatsApp, etc.),
- > accompagner sur de l'achat en ligne,

> bases de traitement de texte : appréhender et employer les logiciels de bureautique (Word, Excel), comment trouver un emploi (création du CV et recherche d'emploi), suivre la scolarité de votre enfant...

### Et bien d'autres...

Ce service est itinérant et gratuit et s'adresse aux habitants du territoire qui rencontrent des difficultés avec les outils digitaux (tablette, ordinateur, smartphone) et internet. Ses missions sont diverses afin de répondre au mieux aux différents besoins identifiés.

### Permanences à Saint Julien en Born

A l'étage de l'Office de Tourisme

☎ 06 75 96 08 82

@ conseiller-numerique@cc-cln.fr





**Découverte**



## RENCONTRE AVEC LES SERVICES TECHNIQUES DE SAINT-JULIEN

*Leurs actions sont diverses et variées mais surtout, elles sont indispensables pour le bon fonctionnement de notre commune. Nous les croisons quasiment tous les jours dans notre village en train de s'affairer, mais nous ne connaissons pas forcément leur quotidien, c'est pourquoi nous sommes allés à leur rencontre.*

Ils sont huit à travailler toute l'année à temps complet. André, Aurélien, Grégory, Hervé, Laurent, Nathan, Patrick et bien sûr, la seule représentante féminine de cette petite troupe : Stéphanie. L'été, deux personnes renforcent cette équipe.

André (dit Dédé) fait équipe le plus souvent avec Greg pour s'occuper principalement de l'entretien des bâtiments. Stéphanie jusqu'alors, était la responsable de nos espaces verts, Patrick (dit broster) est plutôt dédié à la conduite des engins comme les tractopelles tandis que Aurélien, Laurent et Nathan sont polyvalents.

C'est à Hervé que revient toute l'organisation du service. Tous les agents se retrouvent à huit heures le matin pour faire le point sur les différents travaux à effectuer et ensuite, chacun part à sa tâche.



*C'est aussi en 2022 que Patrick dit « Broster » a rejoint la team des « communaux ». Ravi de rejoindre cette équipe, il aime ce travail qu'il trouve très varié. Bien qu'il soit plutôt en charge de la conduite des engins, nous pouvons le voir aux abords de la route qui mène à la déchetterie. En effet, beaucoup de déchets s'échappent des remorques en roulant, la prochaine fois que vous y allez, n'oubliez pas, pensez à lui et... pensez à couvrir votre remorque !*

aussi d'entretenir et d'aménager les bâtiments tels que l'école, les différentes salles de sport ou de loisirs. C'est à eux aussi que reviennent les travaux de voirie, sans oublier le fait que l'on compte sur eux pour embellir notre village à travers tous ses espaces verts.

## 2022, UNE ANNÉE DE CHANGEMENT AU SEIN DU SERVICE

*Après avoir vu partir au mois de décembre dernier Didier, qui était en charge du camping de la passerelle, le mois de Juin verra Hervé nous quitter pour naviguer vers d'autres horizons et, nul doute que nous serons nombreux à le croiser à la barre de son bateau. Mais avant de croiser le fer avec les dauphins, il est en charge de préparer Stéphanie à son remplacement.*

La tâche est multiple car, outre la gestion du service, il faut faire le trait d'union entre la mairie et les employés, préparer le planning de chacun d'entre eux et se charger de l'administratif que suppose une équipe de huit personnes.



C'est en binôme qu'ils fonctionnent depuis quelques mois et c'est donc une Stéphanie sereine que je rencontre pour aborder avec elle cette nouvelle responsabilité.

C'est en mai 2004 qu'elle fait son entrée à la commune de Saint Julien en Born après avoir répondu à une offre d'emploi d'agent d'entretien en espaces verts, poste qu'elle occupait déjà en Haute Vienne. Être la seule représentante féminine au sein de l'équipe technique ne lui a posé aucun problème puisque c'était déjà ainsi là-bas et ses collègues juliennais l'ont accueillie les bras grands ouverts.

Dix-huit ans plus tard et tous ses diplômes en poche, c'est avec un grand plaisir qu'elle a accepté la proposition de la municipalité de remplacer Hervé après son départ en retraite. Elle a pris cela comme une reconnaissance du travail accompli et espère avoir toujours du temps pour entretenir ses espaces verts qu'elle aime tant. Pour que son prochain poste se passe au mieux, elle sait qu'elle pourra compter sur toute l'équipe des services techniques.





# UNE HISTOIRE JULIENNOISE MUSICALE ET MUNICIPALE



Il est fondé en 1925, à St-Julien-en-Born, une société musicale qui prend le nom de Fanfare Municipale de St-Julien-en-Born sous la présidence de Maurice LABAT (1925 1965).



En 1953, Mme Madeleine LABAT, son épouse, dotée d'un pouvoir imaginaire, donne naissance aux théâtres en patois, puis aux pièces de boulevards, aux bals masqués et au groupe folklorique les Bécuts de Contis.

En 1965, Jean DASSAIN devient le président jusqu'en 1973, puis Michel BAYLE de 1973 à 2016.

En 1977, sous la responsabilité de M. Jean DELEST, maire et directeur d'école, des cours d'éveils musicaux sont dispensés dans les écoles primaires pendant plus de 20 ans et de très nombreux musiciens de l'harmonie actuelle sont passés par les séances de flûte à bec.

Jusqu'en 1981, les cours de solfèges et instruments étaient assurés par les bénévoles amateurs de la fanfare.

A partir de 1981, la commune adhère à l'école départementale de musique devenue depuis conservatoire des Landes. Les professeurs de formation musicale et d'instruments, tous professionnels, se déplacent à St-Julien en Born et donnent leurs cours dans différentes salles (la salle de musique a été réalisée en 1991).

Depuis 2016, Stéphane LAURENT préside cette société. L'harmonie de St-Julien, dirigée par Jérôme BAYLE, s'est aussi associée à l'harmonie de Laluque proposant des concerts et des manifes-

tations en progrès grâce à des pupitres plus complets.

L'harmonie municipale propose deux types de manifestations. Une, avec un nom de scène « Les H'art'moniques » sous forme de concerts en salle avec des morceaux techniques et qui demande plus de travail personnel par les musiciens. L'autre, sous le nom de rue « Les Fan Phar'aons », pour animer les fêtes ou repas, propose des morceaux plus festifs.

L'harmonie, depuis sa naissance, est une identité municipale tout comme le sport. C'est aussi une identité culturelle plurielle importante qui doit rester présente tant dans l'échange musical, avec



ses morceaux de tout pays, que dans la convivialité de la rencontre sociale entre les gens du village et d'ailleurs. Notre association tient toujours à remercier la municipalité pour son implication et sans qui il serait compliqué de rester en activité.

Les musiciens sont toujours fiers de pouvoir présenter des animations ou concerts de qualité avec les moyens qui sont les leurs et de pouvoir partager avec les spectateurs.

Il est toujours possible d'intégrer les rangs de l'harmonie ou l'harmonie juniors.

Il existe aussi la chorale qui a fêté ses 20 ans l'an dernier.

**L'harmonie fêtera son centenaire en 2025.**

« La musique peut rendre les hommes libres. » Bob Marley

« La musique met l'âme en harmonie avec tout ce qui existe. » Oscar Wilde

## Quelques dates d'animations

**Au bourg 22 juin :**  
40 ans du conservatoire des Landes

**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet :**  
Animation St-Julien - Office de tourisme ou Halles 21 h

**Mercredi 20 juillet :**  
Animation pour l'ouverture des jeux de Contis à Contis 19h

**Dimanche 7 août :**  
12h concert des fêtes de St-Julien,  
19h30/20h animation du repas des fêtes locales.

Pour tout renseignement, notamment pour les cours de musique

*Contactez*

Stéphane LAURENT 06 76 78 87 24

mairie 05 58 42 80 08





# NOUVELLE SIGNALISATION POUR LA BAINNADE

Le décret publié en janvier 2022 a modifié la signalisation utilisée pour les baignades ouvertes au public.

**Pour rappel : la baignade reste à vos risques et périls en dehors des zones et périodes surveillées.**

**PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE**  
DROWNING PREVENTION AND BUILDING CONFIDENCE IN THE WATER

La baignade en sécurité, maintenant c'est entre 2 drapeaux rouges et jaunes  
Swim safely by now staying between 2 red and yellow flags

Les uniformes des surveillants sont désormais rouges et jaunes  
The lifeguards now wear red and yellow outfits

**SIGNIFICATION DES SIGNAUX DE BAINNADE**  
WHAT THE WATER SAFETY SYMBOLS MEAN

Tout sur : [www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/](http://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/)  
Find out more at:

## SURVEILLANCE DE LA PLAGE 2022

du 11 juin au 1<sup>er</sup> juillet et du 29 août au 18 septembre : 12 h 30 / 18 h 30

du 2 juillet au 28 août : 11 h / 19 h



### LE PHARE

#### Horaires d'ouverture

Avril, mai, juin  
du vendredi au dimanche  
de 14 h à 18 h

Juillet, août  
du mardi au dimanche  
de 10 h à 18 h

Septembre  
vendredi, samedi, dimanche  
de 14 h à 18 h

Tarifs :  
enfants de - de 3 ans : gratuit  
de 3 à 12 ans : 1 €  
adultes : 3 €

☎ 05 58 42 80 08

Les vendredis découvrez les traditions landaises avec cette démonstration de la récolte de la résine sur les pins (le gemmage).

Pierre, un ancien résinier vous fera découvrir un métier aujourd'hui disparu et vous fera partager son amour pour les Landes et sa forêt. (Animation gratuite de 15h à 16h30).

## LIGNE 12 - NAVETTE GRATUITE VILLE <> PLAGE

du 27 juin  
au 2 septembre 2022

- CONTIS PLAGE •
- ST-JULIEN-EN-BORN •
- LÉVIGNACQ •
- UZA •
- LIT-ET-MIXE •
- CAP DE L'HOMY PLAGE •

Merci de respecter les mesures sanitaires en vigueur, à consulter sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



7j/7 VERS CAP DE L'HOMY	Du 27/06 au 8/07 et du 29/08 au 2/09		Du 9 JUILLET au 28 AOÛT							Du 14 JUILLET au 19 AOÛT					
CONTIS PLAGE • BOULEVARD DE LA PLAGE	-	18:30	-	10:00	11:00	12:55	14:00	17:00	18:00	19:00	-	14:30	17:30	18:40	19:45
CAMPING LOUS SEURROTS	-	18:32	-	10:02	11:02	12:57	14:02	17:02	18:02	19:02	-	14:32	17:32	18:42	19:47
CAMPING LES DUNES DE CONTIS	-	18:40	-	10:10	11:10	13:05	14:10	17:10	18:10	19:10	-	14:40	17:40	18:50	19:55
CAMPING LE TRESS	-	18:44	-	10:14	11:14	13:09	14:14	17:14	18:14	19:14	-	14:44	17:44	18:54	19:59
CAMPING MUNICIPAL LA PASSERELLE	-	18:50	-	10:20	11:20	13:15	14:20	17:20	18:20	19:20	-	14:50	17:50	19:00	20:05
ST-JULIEN-EN-BORN • PLACE DU CHÂTEAU D'EAU	-	18:55	9:32	10:25	11:25	13:20	14:25	17:25	18:25	19:25	13:37	14:55	17:55	19:05	20:10

7j/7 VERS CONTIS PLAGE	Du 27/06 au 8/07 et du 29/08 au 2/09		Du 9 JUILLET au 28 AOÛT							Du 14 JUILLET au 19 AOÛT					
ST-JULIEN-EN-BORN • PLACE DU CHÂTEAU D'EAU	13:45	-	9:30	10:25	11:25	13:25	14:32	17:25	18:25	19:32	14:00	14:55	17:55	19:12	19:55
CAMPING MUNICIPAL LA PASSERELLE	13:50	-	9:35	10:30	11:30	13:30	14:37	17:30	19:30	-	14:05	15:00	18:00	19:17	-
CAMPING LE TRESS	13:54	-	9:39	10:34	11:34	13:34	14:41	17:34	18:34	-	14:09	15:04	18:04	19:21	-
CAMPING LES DUNES DE CONTIS	14:00	-	9:45	10:40	11:40	13:40	14:47	17:40	18:40	-	14:15	15:10	18:10	19:27	-
CAMPING LOUS SEURROTS	14:08	-	9:53	10:48	11:48	13:48	14:55	17:48	18:48	-	14:23	15:18	18:18	19:35	-
CONTIS PLAGE • BOULEVARD DE LA PLAGE	14:10	-	9:55	10:50	11:50	13:50	14:57	17:50	18:50	-	14:25	15:20	18:20	19:37	-

## JEUX DE CONTIS - JUILLET

7 épreuves déclinées en catégories jeunes (6-10 ans et 11-14 ans) et gratuites :

course de rame, concours de pêche, limbo, course pédestre, course de lenteur à vélo, porté de cagettes, quilles de 6.

Food truck chaque soir du jeudi au dimanche.

Tarif épreuve : 3€/épreuve, pass toutes épreuves. : 15€, gratuit pour les catégories jeunes

<b>mercredi</b> 20	<b>OUVERTURE DES JEUX DE CONTIS</b>		
	> 18h > présentation de la 33 <sup>e</sup> édition des Jeux de Conti - <i>Salle des fêtes de St-Julien</i> > 18h30 > allumage de la flamme Olympique - <i>Place de la mairie de St-Julien</i> > 18h30 / 20h30 > relais de la flamme - <i>Place de la mairie à Contis</i> > à partir de 19h > soirée chipirons organisée par La Pinasse de Contis - <i>Place du marché à Contis</i>		
	> 9h / 12h > COURSE DE RAME 9h : Cap de l'Homy Contis 10h-12h : courses 6 à 14 ans Courant de Contis	> 14h / 16h > CONCOURS DE PÊCHE Saint-Julien	> 21h > LIMBO GÉANT Place du marché à Contis  > 21h30 / 00h > Banda Lous Mayouns Place du marché à Contis
	> 9h / 10h > DOUBLE TENNIS St-Julien	> 15h / 19h > BEACH-VOLLEY 3vs3 plage Centrale	> 20h / 00h > BELOTE Salle des fêtes de St-Julien > 21h > COURSE DE LENTEUR VELO Place du marché à Contis > 21h30 / 00h > animation musicale Place du marché à Contis
<b>samedi</b> 23	COURSE PÉDESTRE Nord de Contis  > 10h > départ 2km - 6-10 ans > 10h30 > départ 2km - 11-14 ans > 11h > départ 5km	> 14h / 21h > PÉTANQUE 3vs3 Place du Marché à Contis	> 21h > PORTE DE CAGETTES Place du marché à Contis  > 21h30 / 00h > Banda Les O'Takés Place du marché à Contis
	> 10h / 13h > BASKET 3vs3 Salle omnisports St-Julien	> 15h / 19h > QUILLES DE 6 3vs3 Place du marché à Contis	> 21h30 > REMISE DES PRIX Place du marché à Contis
<b>dimanche</b> 24			

Après deux années d'interruption à cause de la crise sanitaire, le festival Karavan reprend sa route et s'arrête à Saint-Julien. Une grande fête familiale, simple, gratuite, pour tous, et de la musique à partager au cœur de l'été.

11<sup>ème</sup> édition  
**FESTIVAL KARAVAN**  
 11 & 12 AOÛT  
 SAINT-JULIEN-EN-BORN  
 PLACE DU CHÂTEAU D'EAU

**SAMSON SCHMITT •**  
**GWEN CAHUE • BENJAMIN BOBENRIETH • RÊVES DE SWING • PEPERSWING TRIO • GAËL NOTTARIS • ALAIN FOURTINE • JEM TRIO • MARIE BIDART & SABINE FERREIRA • ETC...**

**ENTRÉE ET CONCERTS**  
 ★★ GRATUITS ★★

SWING MANOUCHE - CHANSON FRANÇAISE - JAZZ - FLAMENCO - MUSIQUE DU MONDE - BAL TRADITIONNEL - THÉÂTRE DE RUE - JEUX POUR ENFANTS - BUVETTE - GRILLADES - FOOD TRUCKS - STANDS





**du 5 au 7 août 2022**

**Fête Foraine**

**St Julien EN FÊTE**

**BALS**  
Killersound  
Podium

**Sports Animations**

**Mario Kart Géant**

**Passes-Rues**  
Feu d'artifice

**CONCERTS GRATUITS**  
**SANGRIA GRATUITE**

Yolo de Navarre  
Lous Mayoun's  
Les Fan'Phar'Aon  
Les H(art)Moniques

**Repas**  
Landais  
Axoa  
Entrecôte

**dimanche 7 août**

11h30 : **Concert des H(art)MONIQUES**  
Autour d'un apéritif  
*Offert par le Comité des Fêtes* Sous la Halle

15h : **Concours de pétanque**  
*Organisé par la Boule Julenoise*  
En doublette, 8€ par équipe / Ouvert à tous  
Inscriptions à 14h15 Boulodrome, Place du château d'eau

17h : **Mario Kart Géant**  
Course de boîtes à savons Route du stade

19h30 : **ENTRECÔTAGE animée par les Fan'Phar'Aon** Sur le stade

Melon Porto 2€  
Entrecôte / frites 8€  
Ventrèche / frites 5€  
Dessert 1.50€

22h : **Passes-rues avec lampions**  
Départ devant l'entrée EST du stade avec lampions pour les enfants Sur le stade

22h30 : **Feu d'artifice**  
*Offert par la Mairie de St Julien en Born* Sur le stade

23h-2h : **Bal gratuit avec Killersound Podium**

**Bonnes fêtes 2022 à tous!**



**vendredi 5 août**

17h : **Tournoi de Volley**  
*Organisé par Fedi' Sport*  
Matches en 3x3 mixte / 6€ par équipe  
Inscriptions de 16h à 17h au stade Sur le stade

19h30 : **SOIREE LANDAISE avec animations landaises** Sur le stade

Assiette landaise 8€  
Sandwich (pâté ou jambon blanc) 2.50€  
Pastis - crème anglaise 2€  
Glace 1€

22h30-2h : **Bal gratuit avec Killersound Podium**

**samedi 6 août**

8h-10h30 : **Concours de Pêche**  
*Organisé par la Société de pêche de St Julien*  
10€ - gratuit pour les -12 ans / permis de pêche obligatoire  
Inscriptions de 7h à 8h au pont de la pharmacie / Nombreux lots Sur les bords du Courlis

9h-13h : **Casse-croûte du marché**  
*Préparé par le Lth St Julien Basket Club*  
Magret / frites 3.90€ Place de la Mairie

10h-18h : **Tournoi amateur de Pala pour tous**  
*Organisé par Fedi' Sport*  
4€ par équipe (2 boissons offertes) / matchs en 10 pts  
Inscriptions avant le 3/08 au 06 19 19 83 88 Fronton

**Fin de journée :**  
19h : **Messe** Terrains de Tennis

19h30 : **REPAS animé par la banda Lous Mayoun's** Sur le stade

Axoa 8€  
Steack haché 5€  
Accompagnement au choix riz ou frites  
Dessert 2€  
Glace 1€

21h30 : **CONCERTS gratuits**  
23h : **SANGRIA GRATUITE**  
Yolo de Navarre  
23h30-2h : **Bal gratuit avec Killersounds Podium**



## AGENDA

### JUIN

- 17-28 > 25° Festival International Court métrage à Contis
- 21-22 > Fête de la musique

### JUILLET

- 1 > Fête des Ecoles
- 10 > Cochon de lait 12h. Camping La Passerelle. Comité des fêtes
- 11 > Marché des Producteurs. 18h. Tustem Hardits
- 14 > Repas Champêtre (Lomo-Frites) à Contis 19h30. L.O.R.C.
- 15 > Loto à la Salle des Fêtes 20h30. A.C.C.A.
- 20 > Repas Champêtre (Chipirons) à Contis 19h30. La Pinasse
- 19-25 > Jeux de Contis. Festi'Sport
- 23 > Concours de Pêche La Passerelle 8h00
- 24 > Vide-Grenier. Comité des fêtes

### AOÛT

- 5-7 > Fêtes Locales. Plateau sportif du Stade Municipal. Comité des Fêtes
- 6 > Concours de pêche La Passerelle 8h00
- 5-12 > Festival Karavan. Salle des fêtes
- 13 > Soirée Paëlla 19h30. A.C.C.A.
- 15 > Repas Champêtre (Moules-Frites) à Contis 19h30. L.O.R.C.
- 18 > Loto à la Salle des Fêtes 20h30. Association Pêche
- 20-21 > Cirque Tony

### SEPTEMBRE

- 10 > Forum des Associations. Salle des Fêtes. 9h-12h.

### OCTOBRE

- 7 > Loto à la Salle des Fêtes 20h30. Harmonie Municipale
- 31 > Halloween. Salle des fêtes. Comité des fêtes

- > Marché nocturne sous la halle de St-Julien tous les mercredis à 19 h (13 juillet au 31 août). *Tustems Hardits*
- > Concours de pétanque tous les mercredis à 14 h 30 Place du château d'eau (6 juillet au 24 août). *Boule Juliennaise*
- > Bridge à la salle des Fêtes tous les mercredis à 15 h à 19 h (29 juin au 14 septembre)
- > Démonstration de gemmage au phare de Contis tous les jeudis à 10 h 30 (7 juillet au 1<sup>er</sup> septembre). *Commission Animation*
- > Animation-Concert sur l'esplanade de Contis tous les vendredis à 21 h 30 (2 juillet au 26 août). *Commission Animation*
- > Animation-Concert sous la Halle de St-Julien tous les samedis à 21 h (3 juillet au 27 août). *Commission Animation*
- > Marché Communal le samedi de 9 h à 13 h Place de la mairie (toute l'année). *Commission Animation*
- > Casse-croûte préparé par les Associations Juliennes tous les samedis de 9 h à 12 h 30 Place de la mairie (toute l'année).
- > Marché Communal tous les mercredis et dimanches de 9 h à 13 h à Contis (3 juillet au 28 août). *Commission Animation.*

## DU CÔTÉ DE LA CULTURE



Duran



Laurent Dal Mas



Nicole Trinckquel

### A la salle socio-culturelle de l'office de tourisme

Les expositions estivales débuteront avec **Laurent Dal Mas** du 4 au 16 juillet.

**Duran** exposera ses portraits récents du 18 au 30 juillet.

**Elisabeth Ledoux** présentera ses peintures à l'huile et à l'acrylique et nous plongera dans l'univers du cinéma de Contis du 1<sup>er</sup> au 13 août.

**Nicole Trinckquel** exposera ses peintures réalisées au couteau du 15 au 27 août.

### A la salle Marie-Madeleine

**Jean-Luc Cartier et Anne Larose** exposeront leurs sculptures et peintures du 18 au 31 juillet.



Elisabeth Ledoux

## ANIMATIONS MUNICIPALES

### JUILLET

Vendredi 1 > 21h30 > *Contis*

#### Les Fanfar'Aon

Samedi 2 > 21h > *Halle St-Julien*

#### Cuba'Va

Vendredi 8 > 21h30 > *Contis*

#### 40 le groupe

Samedi 9 > 21h > *Halle St-Julien*

#### Andropause Band'

Samedi 16 > 21h30 > *Contis*

#### Band'Apart

Vendredi 29 > 21h30 > *Contis*

#### Rose Culotte

Samedi 30 > 21h > *Halle St-Julien*

#### Boom Ditty

### AOÛT

Vendredi 12 > 21h30 > *Contis*

#### Lous Landeus des Forges

Vendredi 19 > 21h30 > *Contis*

#### Son Flowers

Samedi 20 > 21h > *Halle St-Julien*

#### Les Pafin' Hot

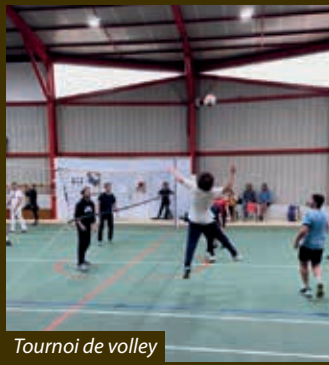
Vendredi 26 > 21h30 > *Contis*

#### Les crocheteurs





Bénédictio de la Pinasse



Tournoi de volley



La représentation de Lit en scène



Soirée couscous St-Julien de France



Animation des FANPHAR AON



La chasse à l'oeuf du comité



Casse croute du marché



Carnaval de l'école



Tournoi de fléchettes de Festi'sport



Omelette Pascale



Ramassage des déchets festi sport